



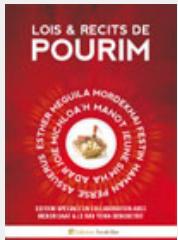
Traité Yoma

Michna 3 - Chapitre 6

מסרו למי שהוא מוליכו; והכול כשרים להוליכו, אלא שעשו כהנים גדולים קבוע, ולא היו מניחין את ישראל להוליכו. אמר רבי יוסי, מעשה והוליכו ערסלה מציפורி, וישראל היה.

Le Cohen Gadol confiait le bouc émissaire à l'homme chargé de le convoyer [vers le désert]. En droit, tout homme était autorisé à le convoyer mais les Cohanim (Guédolim) avaient pris pour règle de ne pas autoriser un simple israélite à le convoyer. Rabbi Yossé dit : « Il arriva que 'Arssala de Tsipori le convoyât alors qu'il n'était qu'un simple israélite.

Lois & Récits de POURIM



Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Mégoula d'Esther, réflexions sur la vraie joie..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions